



Ville d'Altkirch

Capitale du Sundgau

Synthèse du Budget Primitif 2026

Le Budget Primitif 2026 s'établit à 13 715 850,72€ en recettes et à 15 870 005,39€ en dépenses. Il traduit la volonté de la commune de poursuivre ses investissements structurants tout en maintenant un niveau élevé de services à la population dans un contexte de maîtrise des charges de fonctionnement.

Section de fonctionnement

La section de fonctionnement représente 9 544 205,20€ en recettes et 9 478 309,41€ en dépenses.

Les recettes de fonctionnement reposent principalement sur :

- la fiscalité directe et les compensations fiscales pour 7 104 668,00€, représentant près de 75 % des recettes de fonctionnement ;
- les dotations et participations de l'État pour 949 347,00 € ;
- les produits des services et du domaine communal pour 239 804,00 € ;
- les revenus du patrimoine communal pour 332 000,00 € ;
- les atténuations de charges pour 49 000,00€ ;
- les produits financiers pour 120,00€ ;
- les produits exceptionnels pour 5 000,00€
- le report de l'excédent de fonctionnement de 864 266,20 €.

Les dépenses de fonctionnement sont principalement constituées :

- des charges de personnel pour 3 800 000,00€, soit environ 40 % des dépenses réelles de fonctionnement ;
- des charges à caractère général pour 3 086 613,43€, comprenant notamment les dépenses énergétiques (électricité, chauffage et combustibles pour plus de 798 000 €), l'entretien du patrimoine communal, les contrats de maintenance, les assurances et les manifestations communales ;
- les atténuations de produits pour 11 214,00€ ;
- le virement à la section d'investissement pour 1 347 811,65€ ;
- les opérations d'ordre de transfert entre sections pour 424 920,06€ ;
- des autres charges de gestion courante pour 569 693,00 €, comprenant les indemnités des élus, les subventions aux associations et diverses participations ;
- des charges financières pour 223 495,27 € ;
- les charges spécifiques pour 3 000,00€ ;
- les dotations aux amortissements et provisions pour 11 562,00€.

La commune dégage une capacité d'autofinancement lui permettant de transférer 1 347 811,65€ vers la section d'investissement.

Section d'investissement

La section d'investissement représente 4 171 645,52€ de recettes pour 3 914 117,52€ de dépenses.

Les principales dépenses concernent :

- le remboursement du capital de la dette pour 1 475 845,71€ ;
- les études préalables aux projets communaux pour 233 390,35 € ;
- les acquisitions et renouvellements de matériels et équipements pour 266 557,84 € ;
- les opérations d'investissement en cours pour 535 000 €, comprenant notamment des travaux sur les bâtiments communaux, les équipements techniques et le patrimoine historique ;
- la reprise du déficit d'investissement antérieur pour 1 403 323,62 €.

Le financement de ces opérations est assuré par :

- l'autofinancement provenant de la section de fonctionnement pour 1 347 811,65€ ;
- les subventions d'investissement attendues pour 1 146 731,82€ ;
- le FCTVA et les fonds propres pour 1 002 181,99€ ;
- les produits de cession pour 250 000,00 € ;
- les amortissements pour 424 920,06 €.

Aucun nouvel emprunt n'est inscrit au Budget Primitif 2026.

Principaux enseignements

Le Budget Primitif 2026 se caractérise par :

- une situation financière maîtrisée permettant de financer les investissements sans recours à un nouvel emprunt ;
- un effort important consacré à l'entretien du patrimoine communal et à la qualité des équipements publics ;
- une vigilance particulière sur les dépenses énergétiques qui demeurent un poste majeur de charges ;
- un maintien du soutien aux associations et aux services à la population ;
- une capacité d'autofinancement préservée malgré un niveau élevé de remboursement de la dette.

Ce budget traduit ainsi la volonté municipale de poursuivre les investissements nécessaires au développement du territoire tout en garantissant l'équilibre financier de la collectivité.

Principales dépenses d'investissement pour le programme 2026 :

Acquisition véhicule électrique pour le service technique : 60 000,00€

Poursuite des études et rénovation de la fontaine de la Vierge : 75 000,00€

Etudes et rénovation de bureaux au Pôle des Tilleuls : 150 000,00€

Etudes de la réhabilitation de la Maison Gilardoni : 63 000,00€

Etudes de la réhabilitation Musée Sundgauvien : 15 000, 00€